



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
14 avril 2021  
Français  
Original : anglais

## Commission des stupéfiants

Soixante-quatrième session

Vienne, 12-16 avril 2021

### Projet de rapport

*Rapporteuse* : Begaiym Nurlan (Kirghizistan)

#### Additif

### Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

1. À sa 5<sup>e</sup> séance, le 13 avril 2021, la Commission a examiné le point 4 de l'ordre du jour, libellé comme suit :

« Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique :

- a) Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
- b) Directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
- c) Méthodes de travail de la Commission ;
- d) Composition des effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et questions connexes. »

2. Elle était saisie pour ce faire des documents suivants :

a) Rapport de la Directrice exécutive sur les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ([E/CN.7/2021/2-E/CN.15/2021/2](#)) ;

b) Note du Secrétariat sur les travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ([E/CN.7/2021/3-E/CN.15/2021/3](#)) ;

c) Note du Secrétariat sur l'avant-projet de plan-programme pour 2022 et d'information sur la performance pour 2020 ([E/CN.7/2021/9-E/CN.15/2021/15](#)).

3. Le Directeur de la Division de la gestion de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a fait une déclaration liminaire (en ligne).

4. Le représentant de l'Espagne, en sa qualité de coprésident du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC, a rendu compte des délibérations du groupe de travail.



5. Des déclarations ont été faites par les représentantes et les représentants des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Chine, de la Jamaïque et du Mexique (tous en ligne).
6. L'observatrice de l'International Harm Reduction Association a aussi fait une déclaration.

## A. Délibérations

7. Plusieurs intervenantes et intervenants ont salué la nouvelle Stratégie de l'ONUDC pour 2021-2025, qui était un instrument important pour réaffirmer sa mission, améliorer son efficacité, renforcer la confiance entre les parties prenantes et lui donner les moyens d'honorer ses mandats. Ils ont également salué la Vision stratégique de l'ONUDC pour l'Afrique 2030 et le processus consultatif pour son élaboration, ainsi que les processus complémentaires en cours dans d'autres régions.
8. Plusieurs intervenantes et intervenants ont reconnu les difficultés suscitées par la pandémie de COVID-19 et ont salué les efforts consentis par l'ONUDC et la souplesse dont il a fait preuve pour garantir l'exécution des programmes. L'ONUDC a été félicité pour avoir réussi à relever les défis liés à l'organisation de réunions sous des formes virtuelles et hybrides pendant la pandémie de COVID-19.
9. Les efforts déployés par l'ONUDC pour accroître le financement et les partenariats ont été salués et sa situation financière a été notée avec préoccupation. Il a été souligné que les contributions à des fins non spécifiées étaient d'une importance capitale pour permettre à l'Office de gérer ses opérations de manière stratégique, d'exercer un contrôle institutionnel efficace, de financer des activités clés et de lancer de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes.
10. Plusieurs intervenantes et intervenants ont indiqué que le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC constituait un mécanisme important pour améliorer le partage d'informations, la transparence et la communication entre le Secrétariat et les États Membres sur les questions budgétaires et de gestion. Une personne a souligné qu'il importait de comprendre les effets que les projets de résolutions de la Commission avaient sur le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires et a insisté sur la nécessité de poursuivre les discussions à cet égard.
11. Plusieurs intervenantes et intervenants ont reconnu l'expertise de l'ONUDC et son solide réseau de bureaux extérieurs et se sont félicités de sa collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et avec la société civile. On a souligné l'importance de la recherche et des données fiables sur le problème mondial de la drogue, et on s'est félicité des notes de recherche de l'ONUDC sur les incidences de la pandémie de COVID-19.
12. Plusieurs intervenantes et intervenants ont exprimé leur soutien aux efforts continus de l'ONUDC pour améliorer la diversité du personnel, y compris la représentation géographique, comme indiqué dans le rapport de la Directrice exécutive sur la représentation équilibrée des genres et la représentation géographique à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ([E/CN.7/2020/17-E/CN.15/2020/17](#)). L'ONUDC a été invité à améliorer la représentation géographique dans le recrutement du personnel international. Dans le même temps, il a été souligné que la considération dominante dans la sélection des candidates et des candidats devait être le mérite et la compétence, comme le prévoit le paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies.

## B. Mesures prises par la Commission

13. À la 5<sup>e</sup> séance, le 13 avril 2021, la Commission a pris note de la décision 2021/218 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a décidé

de proroger le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC jusqu'à la reprise de session que chaque commission doit tenir en décembre 2021, à laquelle chacune devrait procéder à un examen approfondi du fonctionnement du groupe de travail et envisager la prorogation de son mandat au-delà de 2021. À la même séance, la Commission a élu Germán Andrés Calderón Velásquez (Colombie) Coprésident du groupe de travail, conformément à la procédure énoncée dans la résolution 52/13 de la Commission des stupéfiants et la résolution 18/3 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

---